



Barème Vente

DEGRE NORD Immobilier	
Honoraires calculés sur le prix de vente à la charge de l'acquéreur	
Prix de vente (en euros)	Honoraires TTC* maximum
1 à 150 000	7%
150 001 à 250 000	6%
250 001 à 350 000	5%
350 001 à 450 000	4%
A partir de 450 001	3,5%

Cession de murs ou fonds de commerce : 10 % TTC du prix de vente

Evaluation écrite : offerte

(*): Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %.

Barème Location

A la charge du bailleur:

- Visite constitution du dossier | rédaction de bail 12 euros TTC / m²
- 3 euros TTC / m² de rédaction d'acte



A la charge du locataire:

- Visite constitution du dossier | rédaction de bail : 12 euros TTC / m²
- Etat des lieux d'entrée : 3 euros TTC / m²

Stationnement (Emplacement et boxe)

- Locataire : 120 euros TTC
- Bailleur : 120 euros TTC